

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie  
**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde  
**Band:** 78 (2000)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Buchbesprechungen = Recensions = Recensioni

**Autor:** Brunelli, François

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

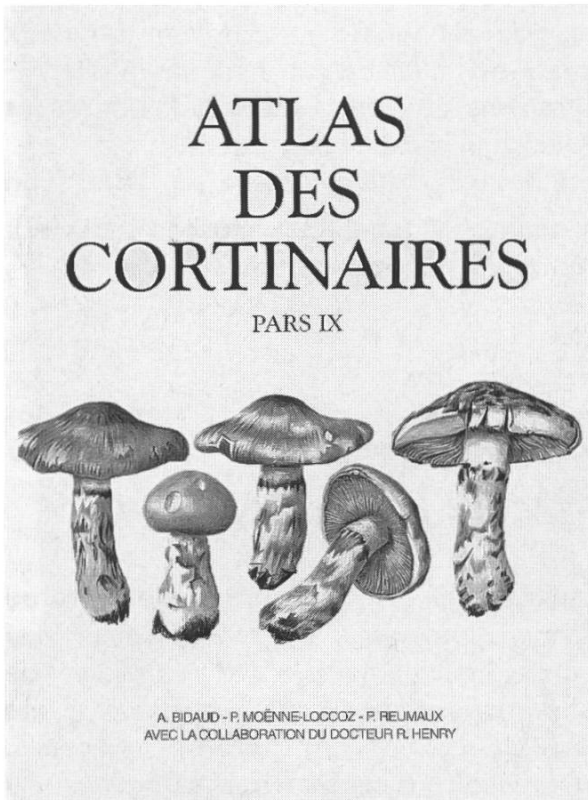
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**André Bidaud, Pierre Moëgne-Loccoz, Patrick Reumaux, avec la collaboration de Robert Henry, ATLAS DES CORTINAIRES, Pars IX, 1999**



Cette neuvième livraison de l'Atlas des Cortinaires, la première ayant eu lieu en 1990, comprend deux parties. D'une part le sous-genre *Phlegmacium* (Fr.) Trog, section *Phlegmacium* (Fr.) Gillot & Lucand (Pars IX [1]), d'autre part le sous-genre *Telamonia* (Fr.) Trog, section *Telamonia* (Fr.) Gillot & Lucand (Pars IX [2]). Comme précédemment, les auteurs présentent – sous forme de deux cahiers séparés – des clés dichotomiques, des commentaires accompagnés de nombreux sporogrammes et des validations en latin de stirps, séries, espèces, variétés et formes nouvelles. Le cahier IX(2) comprend en outre un index alphabétique des noms d'espèces des Pars I à IX. Le corpus de cette livraison comprend 53 planches au crayons de couleur par P. Moëgne-Loccoz (Pl. 208 à 261) accompagnées de 70 fiches descriptives (F. 352 à 422). Dans le détail, les auteurs subdivisent le ss.-g. *Phlegmacium*, sct. *Phlegmacium* en cinq sous-sections et onze séries:

La ss.-sct. *Phlegmacium* (Fr.) Bid. & al., avec les séries *saginus* Bid. & al. (6 espèces, variétés et

formes), *varius* Bid. & al. (8) et *fulvo-ochrascens* Bid. & al. (11); la ss.-sct. *Triumphantes* Mos. ex Moëgne-L. & Reum., avec les séries *variiformis* Bid. & al. (3), *triumphans* Bid. & al. (9) et *olidus* Bid. & al. (23); la ss.-sct. *Ophiopodes* Moëgne-L. & Reum., avec les séries *argutus* Bid. & al. (15), *fraudulosus* Bid. & al. (6) et *ophiopus* Bid. & al. (14); la ss.-sct. *Variipedes* Moëgne-L. & Reum., avec les séries *pseudocrassus* Bid. & al. (6) et *variipes* Bid. & al. (4); enfin la ss.-sct. *Compacti* Bid. & al. ne compte que deux espèces.

La sct. *Telamonia* (Fr.) Gillot & Lucand est subdivisée en trois séries et comprend au total 34 espèces.

La Pars IX présente au total environ 140 espèces, variétés et formes. L'ensemble des neuf Pars décrit le nombre impressionnant d'environ 750 taxa (espèces, variétés et formes). En comparaison, les auteurs suédois de la «Cortinarius – Flora Photographica», qui ont aussi commencé leurs livraisons en 1990, annoncent un total de 300 à 400 planches. Je renvoie les lecteurs à la présentation comparative détaillée des travaux de «l'école française» et de «l'école nordique» lors de leur première livraison (BSM 68, 11/1990: 213–215); les remarques que j'y formule s'appliquent sans autre à cette 9<sup>e</sup> livraison de l'Atlas des Cortinaires.

**Remarques complémentaires**

Le volume de papier de l'Atlas est considérable, ce qui est dû en grande partie au fait que les planches et les fiches ne sont imprimées que sur une face et sur papier fort. Qu'en sera-t-il à la fin de la publication? Les coffres de nos voitures se révéleront bientôt trop étroits pour emporter toute la littérature désirée lors de participations à des journées d'étude, telles par exemple les JEC! L'éditeur a déjà offert en souscription une Pars X qui présentera le sous-genre *Myxacium*, le sous-genre *Telamonia* section *Castanei* et le sous-genre *Hydrocybe* section *Hydrocybe*.

Comme dans les livraisons précédentes, on trouve des textes plus ou moins polémiques qui, à vrai dire, agacent un peu l'utilisateur. À titre d'exemple ces lignes glanées dans le cahier IX(1): «Nous avons lu avec intérêt l'étude de notre ami T. E. Brandrud sur la section *Phlegmacium*. Redisons encore une fois l'admiration que nous vouons à l'école scandinave qui, avec un sérieux confinant à la minutie, mène de scrupuleuses recherches dont le grand mérite est, à nos yeux, qu'elles sont cohérentes. Avouons cependant d'emblée que cette cohérence n'est pas la nôtre, que nous aboutissons à des conclusions radicalement opposées, bref que nous n'avons que peu de choses à nous dire. Pour simplifier, nous dirons que les mycologues scandinaves partent des ressemblances, alors que nous partons des différences.»

La phrase simplificatrice exprime exactement l'impression de l'utilisateur-amateur des deux ouvrages. Et il se pose les questions: À voir les ressemblances, n'est-on pas tenté d'«oublier» – volontairement ou non – les différences? À voir les différences, n'est-on pas tenté d'«oublier» les ressemblances et l'éventail possible des variations au sein d'une même espèce?

François Brunelli, Petit Chasseur 25, 1950 Sion

On peut se procurer cet ouvrage auprès de la librairie de l'USSM (attention, nouvelle adresse!): Librairie de l'USSM, Beat Dahinden, Bahnhofstrasse 2, 6110 Wolhusen, Tel. 041 490 43 17, Fax 041 490 33 57. E-Mail: mail@schwegler-buero.ch

---

## UNION SUISSE DES SOCIÉTÉS DE MYCOLOGIE USSM

### **Rapport du toxicologue de l'USSM pour l'année 1999**

Malgré la relative abondance de champignons, il ne semble pas y avoir eu de nombreuses ou graves intoxications durant l'année écoulée. Les données obtenues, malheureusement peu nombreuses – les hôpitaux sont de plus en plus avares d'informations –, ne signalent que quelques cas «banals» d'empoisonnement par des champignons avariés – conservés au frigo une semaine entière avant consommation! – ou par des espèces notoirement toxiques – *inocybes*, *tricholomes tigrés*, etc. – ou encore par consommation volontaire d'espèces hallucinogènes. Au total, j'ai enquêté auprès de 105 hôpitaux, 85 ont daigné me répondre, signalant seulement 29 cas d'intoxication.

Il a été fait grand tapage médiatique concernant un cas d'intoxication par des «ovoli» – amanites des Césars à l'état d'œufs – achetés dans le commerce, parmi lesquels se trouvaient aussi quelques «œufs» d'amanites phalloïdes. Toutefois, l'historique de ce cas est un peu confuse et il reste un sérieux doute qu'il s'agisse d'une véritable intoxication spécifique (cf. l'article de H.-P. Neukom, BSM 6/1999: 317).

L'unique cas un peu particulier est celui de quatre personnes qui ont souffert de troubles intestinaux après consommation de cortinaires, parmi lesquels *C. camphoratus* (ou *C. traganus*). Il est assez incroyable que des gens se hasardent à consommer de tels champignons – à l'odeur nettement repoussante – sans se préoccuper le moins du monde de les faire déterminer et contrôler.

Par conséquent, n'ayant pas de cas particulièrement «didactiques» à signaler, je me limite ici à des considérations générales concernant la statistique annuelle.

L'obtention de renseignements devient malheureusement toujours plus difficile parce que plusieurs grands hôpitaux ont pris l'habitude de nous renvoyer au Centre toxicologique («Tox-Zentrum») de Zurich – auquel ils s'adressent dans tous les cas d'intoxications. Malheureusement, ledit Centre n'établit ses statistiques qu'en mai/juin de l'année suivante, ce qui nous empêche d'obtenir les informations en temps utile. Et c'est justement dans les grands hôpitaux que sont traités les cas les plus graves, c'est à dire ceux qui nous permettraient d'en apprendre davantage. Il est donc prévisible qu'au cours des années l'obtention de renseignements suffisamment détaillés sur les cas les plus intéressants deviendra de plus en plus problématique.